



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Patinoire Municipale - Travaux de réhabilitation et d'extension -
Avenants aux marchés de travaux des Lots 12 et 14**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070289

PATRIMOINE BATI ET MOYENS

**Patinoire Municipale - Travaux de réhabilitation et d'extension -
Avenants aux marchés de travaux des Lots 12 et 14**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par délibération en date du 15 mai 2007, le Conseil Municipal a approuvé les avenants aux marchés de travaux des lots 2, 3, 5, 6, 7, 8 et 15.

Dans le cadre du programme PROXIMA (Axe 3 Qualité des Services – Mesure 3.2 Qualité environnementale), le Conseil

Général subventionne les opérations de maîtrise de l'énergie, à hauteur de 35 % des coûts H.T.

Or, les travaux de mise en place d'une GTB à la Patinoire Municipale entrent dans le cadre des opérations pouvant bénéficier de ces subventions ; ils impactent financièrement les marchés des lots 12 (Plomberie/Sanitaire) et 14 (Matériel frigorifique).

Une délibération présentée à ce même Conseil Municipal propose de solliciter auprès du Conseil Général les subventions portant sur 3 opérations dont la mise en place d'une Gestion Technique Bâtiment à la Patinoire Municipale.

Par ailleurs, les mitigeurs de douche prévus initialement au marché de travaux du lot 12 ne répondent pas aux contraintes anti vandalisme des équipements sportifs, il est donc proposé de les remplacer par des panneaux de douche plus solides et plus conformes à cet usage.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prestations initiales nécessitent l'établissement d'avenants.

Ces avenants ont fait l'objet d'un avis favorable lors de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 18 Juin 2007.

Les marchés des lots 12 (Plomberie/Sanitaire) et 14 (Matériel frigorifique) sont modifiés de la manière suivante :

Désignation	Titulaire	Avenant n°	Objet	Marché initial en TTC	Montant avenant en € TTC	%	Montant initial + avenant en € TTC
12 – Plomberie/Sanitaire	COFATHEC	2	Mise en place d'une GTB Remplacement des miti-geurs de douche	206 418,84	25 812,56	12.50	232 231,40
14 – Matériel frigorifique	COFATHEC	3	Mise en place d'une GTB	370 263,60	45 862,76	12.39	416 126,36

Les crédits correspondants sont imputés au chapitre 23, sous-fonction 4142, compte 23131

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants joints,

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer lesdits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort

Alain BAUDIN

Signé

Gérard NEBAS